



LES ASSOCIATIONS FACE A LA CONJONCTURE

8^{ème} édition – Janvier 2015

Sous la direction de
Cécile BAZIN et Jacques MALET

Cette démarche d'observation semestrielle a été conçue et réalisée avec la participation de notre équipe et de notre Comité d'experts, notamment Isabelle BALLAY, Patrick BONNEAU, Christian CASCIO, Patrick LAVAURE, Jean-Yves LE TURDU et Roger SUE.

L'enquête nationale a été relayée au sein de notre réseau, ainsi que par le *Mouvement associatif* et par le *Réseau national des maisons d'associations*.

SOMMAIRE

L'ESSENTIEL	3
1 – LA DEMOGRAPHIE ASSOCIATIVE	4
A – TOUJOURS PLUS DE CREATIONS FIN 2014.....	4
B – COMBIEN D'ASSOCIATIONS ACTIVES AUJOURD'HUI ?.....	6
2 – L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS.....	7
A – RAPPEL DES CHIFFRES CLEFS DE L'ANNEE 2013	7
B – EVOLUTION CONJONCTURELLE AU 3^{EME} TRIMESTRE 2014.....	9
C – UNE EVOLUTION CONJONCTURELLE DIFFERENTIEE	10
1 – SELON LES SECTEURS D'ACTIVITE.....	10
2 – SELON LES REGIONS.....	11
D – LE SECTEUR ASSOCIATIF RESISTE MIEUX.....	11
3 – LE MORAL DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS	12
A – NETTE DEGRADATION FINANCIERE	12
B - RETOUR SUR LES DERNIERS MOIS DE 2014	14
1 - LES FINANCES.....	14
2 – LA RESSOURCE HUMAINE BENEVOLE	15
3 – QUEL DIAGNOSTIC GENERAL ?.....	16
C – QUELLES PERSPECTIVES POUR LE DEBUT 2015 ?.....	17
1 – LA SITUATION GENERALE DES ASSOCIATIONS	17
2 – LES PROJETS POUR LES MOIS A VENIR.....	18
3 – LES PRINCIPAUX SUJETS D'INQUIETUDE	19
ANNEXE.....	21

L'ESSENTIEL

R&S publie cette nouvelle note de conjoncture, la 8^{ème} du genre depuis janvier 2011. Cette série a été lancée lorsque le secteur associatif a manifesté de sérieux signes de fragilité, liés à la crise. Elle traite de l'évolution trimestrielle des créations d'association et de l'emploi associatif qui concerne - rappelons-le - un salarié privé sur dix. Elle présente aussi les résultats, sous la forme d'un baromètre détaillé, de l'enquête semestrielle auprès des dirigeants associatifs (panel représentatif de 1.375 responsables interrogés entre le 2 et le 19 décembre 2014).

Toujours plus d'associations

Après quatre années de repli, on enregistre un troisième trimestre de hausse du nombre de créations d'associations, en particulier pour des activités socio-éducatives, culturelles et de plaidoyer. Ce sursaut est assez inattendu dans une période que l'on imaginait marquée par le repli sur soi et la peur du lendemain. Mais le risque est fort d'une concurrence de plus en plus vive entre associations pour subvenir à des besoins croissants, avec des sources de financement public qui se tarissent.

Bon ou mauvais signe, le développement du secteur associatif est un atout : sans lui, l'Etat et les collectivités territoriales ne pourraient pas, dans leurs compétences respectives, assurer la mise en œuvre des missions de service public qui sont les leurs.

L'emploi associatif parvient à se maintenir

Les chiffres de l'ACOSS-URSSAF pour le 3^{ème} trimestre 2014 affichent une évolution de 0,1%, contre - 0,1% pour l'ensemble du secteur privé. Sur un an (octobre 2013 - septembre 2014), la progression associative a été plus forte que pour l'ensemble du secteur privé : + 0,6%, contre 0%, en termes d'emplois, et + 2,2% contre 1,4%, en termes de masse salariale.

Le domaine sanitaire et social est le premier employeur du secteur associatif avec plus d'un million de salariés, et 57% de la masse salariale totale. Sur un an, son emploi a progressé de 1,7% dans les structures médicosociales, mais il continue de régresser dans l'aide à domicile (- 2,5%), portant la disparition du nombre de postes à environ 17.000 depuis le début de l'année 2010.

Le secteur du sport enregistre une progression de plus de 5% de son emploi sur un an. Parmi les explications : un rattrapage par rapport à de fortes baisses enregistrées en 2011, l'impact des emplois d'avenir et le soutien renforcé de l'Etat pour soutenir la professionnalisation des clubs sportifs. Les activités culturelles continuent de perdre des emplois, depuis la fin de l'année 2010 : près de 4,5% de l'effectif, soit un retrait de 2.800 emplois.

Fragilisation, inquiétude, résistance...

Ce sont les trois mots qui résonnent à la lecture des résultats de la dernière enquête auprès des responsables d'association. *Fragilisation*, tout particulièrement de la situation financière : en une année, la proportion des responsables la jugeant favorable est passée de 60% en décembre 2013, à 52% en décembre 2014.

Inquiétudes accrues pour demain, surtout sur deux sujets intimement liés : l'évolution des politiques publiques était mentionnée par 33% des répondants, en décembre 2013 ; elle l'est par 43% d'entre eux, en décembre 2014. Dans le même temps, la situation financière préoccupait 43% des dirigeants ; elle figure aujourd'hui au premier rang, avec 52% des répondants, devant la question du bénévolat. Ces tensions apparaissaient déjà dans l'enquête du printemps dernier. S'ajoutent aujourd'hui des inquiétudes plus fortes en ce qui concerne les relations avec les collectivités territoriales (32% contre 27%), depuis que les réformes territoriales commencent à se traduire dans les faits.

Et résistance des dirigeants : ils ne sont que 52% à se dire satisfaits des finances et 48% du bénévolat, ils sont pourtant 63% à juger positivement la situation générale de leur association, et ce au prix d'une adaptation constante à la réalité du moment. Par ailleurs, malgré un contexte difficile et tendu, ils sont 53% à se dire optimistes pour les premiers mois de 2015, et plus nombreux encore à envisager de nouvelles actions.

1 – La démographie associative

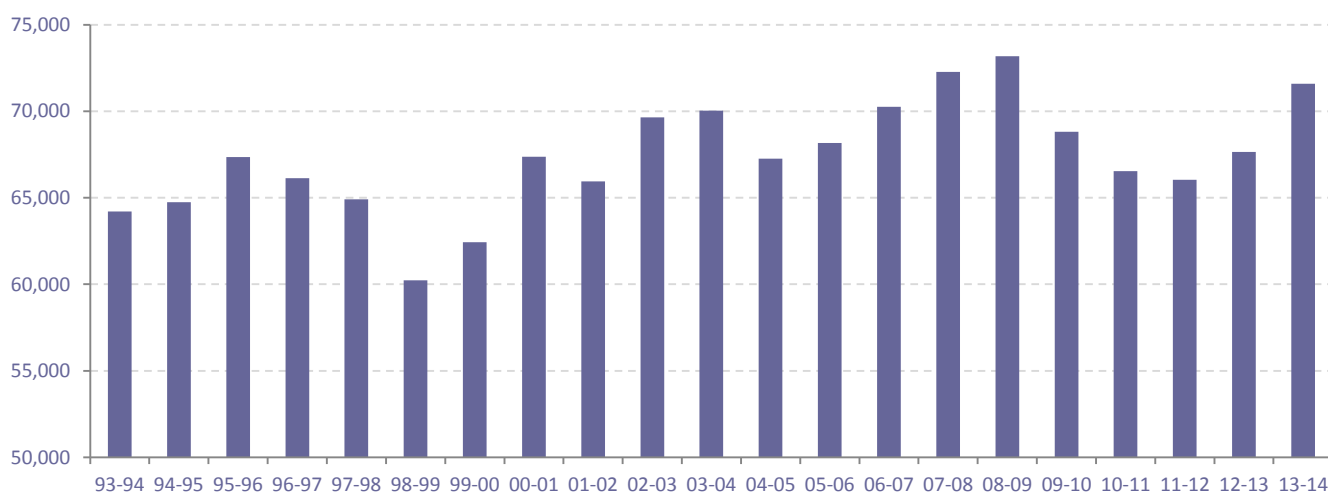
A – TOUJOURS PLUS DE CREATIONS FIN 2014

RAPPELS METHODOLOGIQUES

- A l'exception des départements d'Alsace-Moselle¹, toutes les associations nouvelles font l'objet d'une parution au journal officiel. Ces annonces constituent notre source d'informations, en coopération avec les services du journal officiel et avec les trois préfetures concernées par le droit local, selon un suivi annuel des créations au niveau départemental, et ponctuellement au niveau infra départemental.
- Pour des raisons largement argumentées dans nos précédentes éditions, nous mesurons l'évolution annuelle des créations d'associations du début septembre à la fin du mois d'août. A la fois parce que cette période correspond au rythme de la vie associative elle-même, et pour éviter des biais très importants constatés et démontrés, lors de mesures à l'année civile.

Le suivi annuel actualisé à l'année 2013-2014, selon le graphique ci-dessous, met en évidence une augmentation significative du nombre de créations par rapport à l'année précédente (+ 5,8%). Les premiers signes d'une reprise s'étaient déjà manifestés en 2012-2013, avec une augmentation légère de 2,4%.

Graphique 1 : Evolution annuelle des créations d'associations



Source : Journal officiel et préfetures d'Alsace et Moselle. Traitement R & S.

Ces tendances récentes marquent un nouvel élan créatif, après une période de repli de 2009 à 2012, et entretiennent en quelque sorte cette vague de hausses et de retraits qui se dessine depuis une vingtaine d'années.

L'analyse trimestrielle mise en place à l'occasion de ces notes de conjoncture, a permis de « dater » cette accélération du nombre de créations². Le premier sursaut remonte au 3^{ème} trimestre de l'année associative, de mars à mai 2014 (+ 8% par rapport à celui de 2012-2013) et plus importante encore au 4^{ème} trimestre, de juin à août 2014 (+ 14%). L'observation depuis l'année 2001-2002, montre que c'est la première fois qu'à deux trimestres consécutifs stables succèdent ainsi deux trimestres de forte hausse.

¹ Les associations ayant leur siège social dans les 3 départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle sont soumises à la loi de 1908 abrogée par la loi du 1er août 2003 (code civil local). Les dépôts et les modifications de statuts doivent être enregistrés auprès du greffe des associations du tribunal d'instance compétent. Nous remercions ici les services des trois préfetures avec lesquels nous coopérons annuellement.

² Pour plus de précisions sur cette approche, se reporter à la 12^{ème} édition de *La France associative en mouvement*, septembre 2014.

Une analyse selon l'objet des créations enregistrées au cours des 4 trimestres de cette année 2013-2014 a montré que presque tous les thèmes présentent un nombre d'inscriptions plus élevé. On a pu simplement noter que les clubs de loisirs, les activités socioculturelles, les activités caritatives et humanitaires, la défense des intérêts économiques, l'aide à l'emploi, l'environnement et les groupements progressaient plus vite.

Comme à chaque fois, les élections municipales du printemps 2014 ont suscité des créations d'associations pour le financement des campagnes, à partir de septembre 2013. Et également des créations répertoriées sous la rubrique « *action politique locale* », avant les élections et après la mise en place des nouvelles équipes. Elles sont donc loin d'expliquer ce sursaut soudain, à partir de mars 2014.

Le prolongement de l'observation au premier trimestre de l'année associative 2014-2015, de septembre à novembre 2014, confirme tout à fait les tendances récentes, avec une augmentation de 11% par rapport au même trimestre de l'année 2013-2014.

Mêmes constats, mêmes interrogations qu'en septembre dernier, dans la 12^{ème} édition de *La France associative en mouvement* : Au plan général, on peut craindre³ qu'un tel volume de créations chaque année crée des tensions entre les associations. Le risque est fort, en effet, d'une concurrence de plus en plus vive entre associations pour subvenir à des besoins croissants, dans une conjoncture de plus en plus difficile. Si ces tensions peuvent s'exercer dans différents domaines, on pense, en premier lieu, aux sources de financement public de plus en plus en question. On n'oublie pas non plus les ressources bénévoles, deuxième sujet de préoccupation des responsables d'associations, comme on le verra à partir des résultats de l'enquête semestrielle.

Cependant, au plan individuel, reconnaissons que ce sursaut d'initiatives est assez inattendu dans une période que l'on imaginait marquée par le repli sur soi et la peur du lendemain. Au contraire, au même titre que l'augmentation du nombre de bénévoles observée entre 2010 et 2013⁴ et que les multiples initiatives solidaires prises ces dernières années, notamment avec l'appui du web, il pourrait traduire un élan de solidarités, une volonté de répondre à des besoins d'une manière originale et, ou encore, la recherche de liens sociaux. Il traduirait ainsi la capacité d'initiatives des Français qui décident de prendre des responsabilités associatives, le plus souvent dans l'intérêt général. L'image des associations dans l'opinion, très positive et fortement relayée par les médias télévisuels notamment, joue aussi en ce sens.

*On peut aussi y voir l'expression de quelques ego mal assumés, avec un repli sur soi, non pas individuel mais collectif avec quelques personnes qui pensent de la même manière, mais loin des autres ? Ou encore la méconnaissance de la réalité de son territoire, et le désir d'une création quand on pourrait utilement renforcer une association existante ?*⁵

On ne peut pas non plus écarter – sans pouvoir les dénombrer mais dont sont témoins les structures d'accompagnement de la vie associative – les initiatives individuelles de la part de demandeurs d'emploi créant leur activité par le biais d'une association.

Quoi qu'il en soit, bon ou mauvais signe, le développement du secteur associatif est un atout : sans lui, l'Etat et les collectivités territoriales ne pourraient pas, dans leurs compétences respectives, assurer la mise en œuvre des missions de service public qui sont les leurs.

³ « En réalité, le solde annuel des disparitions et des naissances d'associations est nettement moindre : environ 37 000 associations grossissent annuellement le stock d'associations vivantes et actives, soit un taux annuel de croissance du nombre d'associations de 4 %, supérieur au rythme de croissance de leurs ressources, qui fragilise les associations en les plaçant dans des situations de concurrence entre elles et avec le secteur privé ». Repères sur les associations en France – E. Archambault - V. Tchernonog – Le mouvement associatif – mars 2014.

⁴ Enquête IFOP - France Bénévolat en coopération avec Recherches & Solidarités.

⁵ Ces passages en italique signalent quelques avis d'experts qui nous ont parus particulièrement utiles au débat qui peut prolonger ces constats de conjoncture.

B – COMBIEN D’ASSOCIATIONS ACTIVES AUJOURD’HUI ?

Vaste question, qui va susciter plus d’intérêt encore, et de curiosité face à des créations toujours plus nombreuses et un contexte toujours plus difficile. Restons cependant prudents et contentons-nous de rappeler ces derniers repères à l’échelle des régions.

Personne ne peut donner de chiffre précis : tous les chercheurs en sont réduits à des estimations car on ne connaît que le flux d’entrée (les créations), et on ne connaît qu’une très faible part du flux de sortie (dissolutions, mises en sommeil...). Un consensus se fait aujourd’hui autour d’un nombre de l’ordre de 1,3 million d’associations en activité. Pour notre part, depuis plusieurs années, nous procédons par estimation à partir de cinq critères complémentaires, parfaitement maîtrisés et mesurés :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (à partir du Journal officiel)
- Le nombre d’associations employeurs, suivi annuellement grâce à nos coopérations avec l’ACOSS-URSSAF et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement par le ministère
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport, d’après le nombre de créations d’associations sportives et l’évolution du nombre de clubs recensés chaque année par le ministère
- Les références partagées avec Fédération Asso 1901

Ces estimations sont actualisées tous les deux ans, selon les critères ci-dessus, pour tenir compte d’éventuelles évolutions. Elles sont réalisées à l’échelle des départements, permettant ainsi une estimation régionale, telle qu’elle est présentée dans le tableau suivant⁶.

Tableau 1 : Estimation du nombre d’associations en activités en région

Régions	Estimation du nombre d’associations en activités en région	Régions	Estimation du nombre d’associations en activités en région
Alsace	28 500 à 30 500	Lorraine	34 000 à 38 000
Aquitaine	63 000 à 68 000	Midi-Pyrénées	63 000 à 68 000
Auvergne	28 500 à 33 000	Nord Pas-de-Calais	64 000 à 69 000
Basse-Normandie	25 000 à 28 500	Pays de Loire	64 000 à 69 000
Bourgogne	29 500 à 34 000	Picardie	28 500 à 31 500
Bretagne	62 000 à 67 000	Poitou-Charentes	34 000 à 39 000
Centre	45 500 à 49 500	Provence Alpes Côte d’Azur	100 000 à 116 000
Champagne-Ardenne	23 000 à 26 000	Rhône-Alpes	116 000 à 132 000
Corse	7 500 à 8 500	Guadeloupe	6 300 à 7 300
Franche-Comté	21 000 à 23 000	Guyane	3 100 à 4 200
Haute-Normandie	26 500 à 30 500	Martinique	6 300 à 7 300
Ile-de-France	190 000 à 222 000	Réunion	12 000 à 14 000
Languedoc Roussillon	56 000 à 61 000	France entière	Environ 1 300 000
Limousin	15 000 à 17 000		

Par rapport à cette estimation prudente du nombre des associations, le chapitre suivant est consacré à celles qui emploient des salariés, et qui sont parfaitement identifiées et suivies, au fil des années.

⁶ Ces estimations figurent dans les monographies *Repères et chiffres clés sur les associations en régions* réalisées en partenariat avec l’Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts. En ligne sur <http://www.recherches-solidarites.org/page/dans-les-territoires/etudes-en-region/> et sur <http://www.essenregion.org/site/Recherches-Solidarites>

2 – L'emploi dans les associations

Précisions méthodologiques

Nous observons l'évolution de l'emploi dans les associations, dans le cadre d'un partenariat qui se développe depuis huit ans, avec l'ACOSS-URSSAF, pour ce qui concerne le régime général, et la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA), pour ce qui concerne le régime agricole. Cette évolution est présentée d'une manière détaillée, année après année, et sur un plan conjoncturel, trimestre après trimestre, après correction des variations saisonnières.

Il convient de rappeler ici que le suivi de l'emploi associatif fait aujourd'hui l'objet d'une convergence très satisfaisante, entre l'approche de l'INSEE (derniers chiffres publiés en juillet 2014, concernant l'année 2012) et les données présentées ici, à partir du travail mené avec l'ACOSS-URSSAF et la CCMSA (Mutualité sociale agricole). Avec une méthodologie légèrement différente (données au 31 décembre pour l'INSEE et moyenne des quatre trimestres pour l'ACOSS-URSSAF et la MSA, et périmètre très légèrement différent), on parvient à un écart désormais limité à 0,2% pour l'année 2012, pour ce qui concerne le nombre d'emplois.

A – RAPPEL DES CHIFFRES CLEFS DE L'ANNEE 2013

Après une année 2011 particulièrement difficile pour le secteur, l'année 2012 avait présenté une stabilisation de l'emploi (+ 0,1%), par différence avec l'évolution négative de l'ensemble du secteur privé. L'année 2013 confirme cette stabilisation, comme le montre le tableau récapitulatif suivant.

Tableau 2 – Présentation du secteur associatif en 2013 – Données arrondies

	Etablissements	Salariés	Masse salariale en K€
Régime général	157 980	1 724 920	35 300 655
Régime agricole	6 610	87 815	1 633 327
Total associations	164 590	1 812 735	36 933 982
Variation 2012-2013	- 0,3%	+ 0,2%	+ 1,9%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement Recherches & Solidarités.

Les associations assujetties au régime agricole représentent environ 4% du total des employeurs et près de 5% du nombre des salariés. Dans l'ensemble, en dépit d'un très léger retrait du nombre d'établissements employeurs (420 de moins en 2013), le nombre d'emplois a augmenté de 0,2%.⁷

La masse salariale a un peu moins augmenté en 2013 (1,9% contre 2,4% en 2012), mais elle reste supérieure à l'inflation. Le nombre moyen des emplois est de 11 par association, et le salaire moyen annuel par personne est de 20.375 euros.

En ce qui concerne la répartition des emplois par secteur d'activité, elle a été très nettement affinée grâce au travail réalisé depuis de nombreuses années avec l'équipe de l'ACOSS-URSSAF, mis à profit et prolongé en 2013 par la direction des statistiques d'entreprises (DSE) de l'INSEE, et notamment par l'équipe de la division Services.

C'est ainsi que le bilan 2013 présente une proportion de salariés appartenant à des établissements dits « *non classés ailleurs* », limitée à 10,5%, contre 13,7% en 2012, ce qui rend cette répartition plus proche de la réalité.

⁷ Ce petit décalage entre une légère diminution du nombre d'employeurs et une légère augmentation du nombre de salariés, ne permet pas à ce stade, d'en déduire le constat d'une amélioration du niveau de structuration professionnelle des associations.

Tableau 3 – Ventilation des établissements, des emplois et de la masse salariale, en 2013

Secteurs d'activité (selon les libellés INSEE)	Etablissements	Emplois	Taille moyenne	Masse salariale (en K€)	Salaire moyen annuel (arrondi en €)
Enseignement	16 999	218 960	12,9	4 594 521	20 980
Activités humaines pour la santé	3 503	131 499	37,5	3 956 511	30 090
Hébergement médico-social	9 537	350 781	36,8	7 896 474	22 510
Action sociale sans hébergement	21 102	558 687	26,5	9 164 878	16 405
<i>dont Aide à domicile</i>	<i>4 341</i>	<i>184 367</i>	<i>42,5</i>	<i>2 517 740</i>	<i>13 655</i>
Activités sportives	29 483	77 732	2,6	1 178 347	15 160
Activités liées à l'emploi	1 349	40 165	29,8	545 615	13 585
Activités récréatives et de loisirs	2 587	22 490	8,7	318 872	14 180
Activités culturelles	19 911	60 552	3,0	1 121 579	18 520
Hébergement	2 216	20 979	9,5	459 965	21 925
Restauration	1 278	7 602	6,0	133 740	17 595
Voyages et activités connexes	1 643	7 625	4,6	189 545	24 860
Organisations patronales et consulaires	1 086	8 325	7,7	309 972	37 230
Organisations professionnelles	1 438	13 463	9,4	353 892	26 285
Organisations religieuses	2 422	10 717	4,4	205 565	19 180
Activités des syndicats de salariés	187	1 227	6,6	25 011	20 380
Activités des organisations politiques	121	484	4,0	15 818	32 680
Organisations associatives NCA (1)	41 503	189 128	4,6	3 939 952	20 830
Recherche-développement scientifique	704	6 185	8,8	213 147	34 465
Agriculture, élevage, chasse pêche	963	6 398	6,6	102 294	15 990
Autres activités du régime général (2)	5 479	59 660	10,9	1 708 801	28 642
Autres activités sous régime agricole (2)	1 083	20 072	18,5	499 484	24 885
Ensemble associatif	164 590	1 812 735	11,0	36 933 982	20 375

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. (1) Etablissements associatifs « non classés ailleurs ». (2) Etablissements associatifs regroupés ici, mais dont l'activité est référencée dans les bases du régime général et du régime agricole.

Au sein du secteur associatif, l'ensemble du domaine sanitaire et social représente plus de 20% des établissements employeurs, mais surtout 57% des emplois (plus d'un million) et de la masse salariale.⁸ On ne sera donc pas étonné de compter un peu plus de 30% d'établissements de plus de 20 salariés dans le secteur de la santé et dans le secteur social sans hébergement, et environ 60% dans le secteur de l'hébergement médico-social.

Il faut rappeler que les associations constituent, et de loin, le premier opérateur du champ social et médico-social en France. Sans le secteur associatif, l'Etat et les collectivités territoriales ne pourraient pas, dans leurs compétences respectives, assurer la mise en œuvre des missions de service public qui sont les leurs. En effet, dans ces secteurs comme dans bien d'autres, les associations représentent une expertise, une grande capacité d'observation, d'analyse, favorisant la co-construction des politiques publiques.⁹

Inversement, les secteurs du sport et de la culture comportent un grand nombre d'établissements, mais plus souvent de petite taille : 74% des employeurs associatifs de la culture comportent moins de 3 salariés, et cette proportion est de 80% parmi les clubs sportifs.

Le salaire moyen annuel par personne varie très fortement, à la fois en fonction du degré de spécialisation des salariés, comme dans le secteur de la santé ou de la recherche, et inversement en fonction du temps de travail, comme dans l'aide à domicile ou dans l'aide à l'emploi et à l'insertion.

⁸ Pour aller plus loin, [Etat du tissu associatif et bilan de l'emploi du secteur non lucratif sanitaire et social](#) R&S – UNIOPSS. Septembre 2014.

⁹ Ces passages en italique signalent quelques avis d'experts qui nous ont parus particulièrement utiles au débat qui peut prolonger ces constats de conjoncture.

B – EVOLUTION CONJONCTURELLE AU 3^{EME} TRIMESTRE 2014

Le tableau suivant permet de suivre la variation trimestrielle comparée, du secteur associatif et de l'ensemble du secteur privé, à la fois pour ce qui concerne les effectifs et pour la masse salariale.

Tableau 4 – Evolution trimestrielle corrigée des variations saisonnières

	Glissement trimestriel	Effectifs (données corrigées des variations saisonnières)		Masse salariale (données corrigées des variations saisonnières)	
		Associations	Ensemble privé	Associations	Ensemble privé
Année 2009 - 2010	4 ^e trim 2009	0,7%	0,0%	2,9%	0,6%
	1 ^{er} trim 2010	0,4%	0,0%	-0,3%	0,2%
	2 ^e trim 2010	0,4%	0,3%	0,9%	1,0%
	3 ^e trim 2010	0,5%	0,3%	0,5%	0,6%
Année 2010 - 2011	4 ^e trim 2010	-0,6%	0,3%	0,2%	0,7%
	1 ^{er} trim 2011	-0,1%	0,5%	0,6%	1,5%
	2 ^e trim 2011	-0,3%	0,2%	0,4%	0,8%
	3 ^e trim 2011	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,2%
Année 2011- 2012	4 ^e trim 2011	0,0%	0,1%	0,6%	0,8%
	1 ^{er} trim 2012	0,4%	-0,1%	1,1%	0,7%
	2 ^e trim 2012	0,2%	-0,1%	0,4%	0,3%
	3 ^e trim 2012	0,1%	-0,1%	0,8%	0,4%
Année 2012- 2013	4 ^e trim 2012	-0,1%	-0,2%	0,3%	0,2%
	1 ^{er} trim 2013	-0,1%	-0,2%	0,3%	0,1%
	2 ^e trim 2013	0,1%	-0,1%	0,7%	0,6%
	3 ^e trim 2013	0,5%	-0,1%	0,4%	0,3%
Année 2013- 2014	4 ^e trim 2013	0,3%	0,1%	0,5%	0,2%
	1 ^{er} trim 2014	0,1%	0,1%	0,7%	0,8%
	2 ^e trim 2014	0,1%	0,0%	0,5%	0,3%
	3 ^e trim 2014	0,1%	-0,1%	0,4%	0,1%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S. Lecture : les trimestres ont été regroupés, selon les « années associatives », calées sur l'année scolaire.

Les associations vivent généralement au rythme de l'année scolaire. Nous avons donc pris le parti d'observer leur emploi en conséquence, du 4^{ème} trimestre d'une année au 3^{ème} trimestre de l'année suivante. Dans la première colonne, on constate qu'après l'année noire 2010-2011, composée de quatre trimestres consécutifs en retrait, les deux années suivantes ont marqué une légère reprise. La fin de l'année 2013 correspond à la montée en puissance des emplois d'avenir.

La dernière année observée, correspondant à l'exercice associatif 2013-2014, présente un glissement annuel de 0,6%, et une augmentation de près de 11.300 emplois dans le secteur. Cette variation globale cache des disparités importantes, comme le montrent les deux développements suivants, respectivement consacré aux principaux secteurs associatifs d'activité et aux différentes régions.

C – UNE EVOLUTION CONJONCTURELLE DIFFERENTIEE

Pour observer les évolutions respectives de chaque secteur, tout comme celle de chacune des régions, l'expérience nous a appris la prudence. Il peut en effet y avoir certaines modifications administratives (changements de statut, changements de code d'activité, changements ou restructurations géographiques) qui impactent tel ou tel résultat trimestriel. Nous préférons donc publier des résultats *en glissement annuel*, ce qui permet de relativiser ces modifications.

1 – SELON LES SECTEURS D'ACTIVITE

La différence est nette, entre un secteur associatif qui présente une variation positive de 0,6%, sur une année, et l'ensemble du secteur privé qui maintient tout juste son nombre de salariés.

Tableau 5 – Variation du nombre de salariés sur un an (1^{er} octobre 2013 - 30 septembre 2014)

	Glissement annuel (données corrigées des variations saisonnières)
Enseignement	0,7%
Santé	-0,1%
Médicosocial	1,7%
Action sociale sans hébergement	0,8%
<i>Aide à domicile</i>	-2,5%
Activité sportives	5,1%
Activités culturelles	-1,5%
Ensemble du secteur associatif	0,6%
<i>Rappel ensemble du secteur privé</i>	0,0%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S.

Au sein du secteur associatif, l'enseignement enregistre une progression de 0,7%, entre octobre 2013 et septembre 2014. Le domaine médico-social progresse un peu plus vite (1,7%) : remarquablement organisé et fédéré, il doit néanmoins faire face à des enjeux redoutables (logiques concurrentielles, spécificités de formation et de qualification...).

Le secteur du sport enregistre une forte progression de plus de 5% de son emploi sur un an. Il s'agit, en fait et pour partie, d'un rattrapage par rapport à de très fortes baisses enregistrées en 2011. Cette progression est aussi liée à l'impact fort des emplois d'avenir, dispositif dont le recours a connu une forte progression en 2013 - 2014 et plus largement par le soutien renforcé du centre national pour le développement du sport (CNDS) sur l'objectif de professionnalisation des clubs sportifs. Ainsi, l'année 2014 a conduit les services de l'Etat à soutenir la création ou le maintien de 3 722 emplois (hors emplois d'avenir). Cet effort doit être poursuivi en 2015 avec le soutien à la création de 600 emplois sportifs qualifiés (hors emplois d'avenir) portant ainsi le total à 4 322 emplois soutenus.

Le secteur de la santé est en légère diminution. Au sein de l'action sociale sans hébergement, il faut isoler l'aide à domicile, dont la baisse est continue depuis le début de l'année 2010, avec une perte de l'ordre de 17.000 emplois (9%). Cette perte d'emplois s'est vraisemblablement accompagnée d'un effort pour protéger au mieux le temps de travail des salariés. En effet, le salaire moyen par personne n'enregistre aucune baisse depuis 2010.¹⁰

Enfin, le secteur de la culture continue de perdre des emplois, depuis la fin de l'année 2010 : près de 4,5% de son effectif, soit un retrait de 2.800 emplois. Les observateurs de ce secteur auront à cœur de rechercher les différentes raisons de ce recul significatif. Jouent vraisemblablement le manque de réseaux de référence dans un secteur très éclectique, et les contraintes liées aux politiques publiques. Certains arbitrages économiques, auxquels sont confrontées les familles, se font aussi parfois au détriment des activités culturelles des plus jeunes.

¹⁰ Dans le cadre de la coopération entre l'UNIOPSS et Recherches & Solidarités, un travail spécifique concerne l'aide à domicile, permettant de voir comment évoluent respectivement le secteur associatif, le secteur lucratif et celui des particuliers employeurs. Il sera publié conjointement au cours du premier trimestre 2015.

2 – SELON LES REGIONS

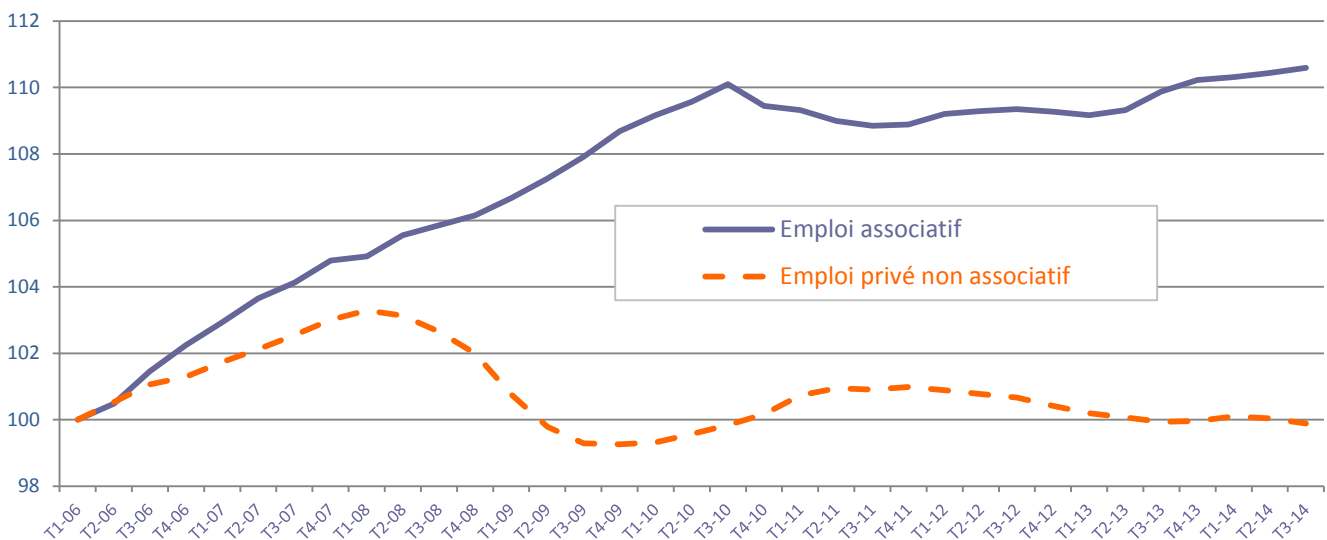
Toujours à partir du glissement annuel du nombre d'emplois, entre le 3^{ème} trimestre 2013 et le 3^{ème} trimestre 2014, de fortes différences apparaissent selon les régions. Par rapport à la moyenne nationale située à + 0,6%, on distinguera 6 régions qui ont connu une variation au moins égale à 1% de leur effectif : l'Alsace, l'Auvergne, la Bretagne, la Franche-Comté, le Languedoc-Roussillon, les Pays de la Loire et la Picardie.

Inversement, trois régions (Basse-Normandie, Centre et Rhône-Alpes) n'ont connu aucune progression en une année, et trois régions ont perdu des emplois (Haute-Normandie, Limousin et Nord-Pas-de-Calais). Il appartient aux acteurs et aux décideurs concernés de rechercher les raisons qui pourraient expliquer ces différences.

D – LE SECTEUR ASSOCIATIF RESISTE MIEUX

Pour illustrer cette comparaison entre le secteur associatif et l'ensemble du secteur privé, hors secteur associatif, et la présenter sur une longue période, le graphique suivant est construit en base 100 au premier trimestre 2006, soit nettement avant le début de la crise économique.

Graphique 2 : Evolution trimestrielle comparée de l'emploi, après correction des variations saisonnières



Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S.

Les deux courbes s'écartent assez légèrement jusqu'au deuxième trimestre 2008, début de la crise financière. L'ensemble du secteur privé chute lourdement, pendant que le secteur associatif résiste jusqu'au 3^{ème} trimestre 2010, alors que l'ensemble du secteur privé, hors secteur associatif, est en légère remontée depuis une année. Cet effet retard s'explique en partie par la nature des moyens dont disposent les associations, qui les mettent un peu à l'abri des aléas de la conjoncture économique.

Au bilan de cette longue période, le secteur associatif dispose d'un nombre d'emplois supérieur d'un peu plus de 10% à ce qu'il était début 2006, alors que l'ensemble du secteur privé se retrouve à peu près au même niveau.

Ces constats récents rejoignent ceux que souligne l'INSEE, dans sa note de conjoncture du mois de décembre 2014, indiquant que le secteur non marchand résiste un peu mieux.

3 – Le moral des responsables associatifs

Cette nouvelle vague nationale d'enquête de conjoncture permet de donner la parole aux dirigeants bénévoles sur la façon dont leurs associations ont vécu les derniers mois de l'année 2014, depuis la rentrée de septembre, et sur la façon dont ils envisagent les premiers mois de l'année 2015. Les questions sont posées exactement dans les mêmes termes que pour les vagues précédentes, et l'échantillon est traité selon les mêmes règles de pondération pour traduire de la même manière la réalité de l'ensemble du secteur associatif.

A partir d'une année associative qui commence généralement à la rentrée d'automne, ces enquêtes sont réalisées au mois de décembre, après quelques mois d'activité, et au mois de mai, avant la pause de l'été. Cette vague a permis d'interroger 1 375 responsables d'association, entre le 2 et le 19 décembre 2014. Les résultats ont été traités selon la méthode des quotas, appliquée aux variables de secteurs d'activité et de taille d'associations. Une présentation synthétique, sous la forme d'un baromètre, est prolongée par les résultats détaillés selon le secteur d'activité, la présence et le nombre de salariés, et selon le budget des associations.

A – NETTE DEGRADATION FINANCIERE

Le baromètre mis en place au mois de décembre 2011 permet de voir comment le moral des responsables associatifs a évolué, à partir de ces trois critères portant sur la situation constatée (finances, bénévolat et situation générale) et de ces deux critères concernant les pronostics (situation générale à venir et projets envisagés).

Tableau 6 : Baromètre semestriel depuis décembre 2011

Thèmes proposés		Décembre 2014	Mai 2014	Décembre 2013	Mai 2013	Décembre 2012	Mai 2012	Décembre 2011
Au cours des derniers mois écoulés	La situation financière est jugée bonne ou très bonne	52%	47%	60%	53%	57%	60%	61%
	La situation du bénévolat (nombre, disponibilité) est jugée bonne ou très bonne	48%	44%	48%	42%	46%	40%	44%
	La situation générale de l'association (actions, missions...) est jugée bonne ou très bonne	63%	61%	67%	61%	69%	68%	65%
Au cours des prochains mois	La situation générale de l'association (actions, missions...) est pronostiquée bonne ou très bonne	53%	50%	56%	50%	56%	51%	52%
	L'association envisage des nouveaux projets ou une extension de l'activité	58%	59%	61%	56%	60%	60%	-

Sources : Enquêtes nationales semestrielles R&S.

Pour tenir compte des variations saisonnières, on comparera de préférence les résultats des enquêtes d'hiver. En effet, comme le montrent les enquêtes sur le moral des Français, nous constatons également des différences saisonnières sur le moral des responsables associatifs.

Alors que la toute dernière enquête IFOP¹¹ sur l'état d'esprit des Français, fait état d'une dégradation en décembre, le constat est inverse de la part des dirigeants d'association : au mois de décembre, dans la dynamique de la rentrée, leur ressenti est meilleur qu'au mois de mai, alors que l'année associative se termine, qu'une certaine fatigue s'installe, parfois accompagnée d'un peu de découragement, et quand certains bénévoles, sollicités à titre personnel ou familial, peuvent manquer à l'appel.

Dans les deux cas, qu'il s'agisse des Français pour leur propre compte, ou des dirigeants bénévoles pour leur association, on peut imaginer un effet lié à *une fin de cycle* : de la part des Français, on arrive au terme d'une année civile, avec dans le climat actuel, des appréhensions un peu plus vives sur l'année à venir toute proche ; de la part des responsables associatifs, *cette fin de cycle* se dessine au mois de mai, un peu avant l'été alors que l'on s'inquiète pour la rentrée prochaine, de septembre.

On notera enfin, à la lecture de ce sondage, l'écart significatif entre les 29% de Français se déclarant optimistes sur leur propre avenir ou sur celui de leurs enfants (résultat en reflux de 14 points par rapport à fin août 2014 et le plus bas niveau mesuré depuis février 1995) et les 53% de dirigeants qui le sont pour leur association, dans un contexte tout aussi morose et difficile.

Par ailleurs, notre dernière enquête montre que la situation financière s'est nettement dégradée : en une année, la proportion des responsables la jugeant favorable est ainsi passée de 60% en décembre 2013, à 52% en décembre 2014. Les conséquences se traduisent sur la situation générale de l'association (63% de responsables satisfaits en décembre 2014, contre 67% en décembre 2013), ainsi que sur le pronostic quant aux mois à venir (53% d'optimistes en décembre 2014, contre 56% en décembre 2013). Il en est de même, concernant les projets envisagés : par 58% des responsables, en décembre 2014, contre 61% en décembre 2013.

La ressource humaine bénévole est jugée satisfaisante par moins de la moitié des répondants, sans nouvelle dégradation depuis décembre 2013.

On observera ici deux preuves éclatantes du volontarisme des dirigeants : d'une part, même s'ils sont seulement 52% à se dire satisfaits des finances et 48% du bénévolat, ils sont 63% à juger positivement la situation générale de leur association, et ce au prix d'une adaptation constante à la réalité du moment ; d'autre part, la proportion des responsables associatifs optimistes pour les premiers mois de 2015 (53%), est significativement inférieure à celles de ceux qui envisagent des projets nouveaux (58%).

D'une manière générale, les dirigeants associatifs restent combatifs. Fort heureusement car si leur travail de lien social et de production du « mieux vivre ensemble » s'abaissait à la mesure des craintes ressenties ou des risques d'approches comptables plus ou moins décalées de la part des partenaires publics, on pourrait craindre alors – et sans doute pointer – de graves dommages au cœur même de la vie sociale.

¹¹ L'Etat d'esprit des Français – vague 32. IFOP pour *Dimanche Ouest France*, édition du 4 janvier 2015 (interviews réalisés du 19 au 20 décembre 2014)

B - RETOUR SUR LES DERNIERS MOIS DE 2014

Pour chacune des questions posées, les réponses ont été triées en fonction de trois critères, et sont présentées dans les tableaux détaillés qui suivent. Outre le découpage du panel en fonction des principaux secteurs d'activité, la ventilation des résultats est désormais possible selon quatre strates de salariés, et selon cinq strates de budget.

1 - LES FINANCES

Tableau 7 : Depuis la rentrée, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?

Eléments de tris		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
Secteurs	Sanitaire et social (1)	5%	44%	49%	37%	12%	49%	2%	100%
	Culture	6%	40%	46%	38%	15%	54%	0%	100%
	Sport	8%	53%	61%	30%	9%	39%	0%	100%
	Loisirs – JEP (2)	7%	37%	43%	42%	14%	56%	1%	100%
	Autres	8%	40%	48%	34%	18%	52%	0%	100%
Effectifs	Pas de salarié	10%	48%	58%	28%	13%	41%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	3%	38%	41%	43%	16%	59%	0%	100%
	3 à 5 salariés	4%	38%	42%	43%	14%	57%	1%	100%
	6 à 19 salariés	4%	39%	43%	48%	9%	57%	0%	100%
	20 salariés et +	5%	47%	52%	33%	14%	47%	1%	100%
Budget en euros	Moins de 10 000	10%	42%	52%	31%	15%	46%	2%	100%
	De 10 000 à 50 000	6%	53%	59%	31%	10%	41%	0%	100%
	50 000 à 150 000	5%	34%	39%	47%	14%	61%	0%	100%
	de 150 000 à 500.000	5%	39%	44%	41%	13%	54%	2%	100%
	Plus de 500.000	4%	45%	49%	37%	13%	50%	1%	100%
Ensemble associatif en décembre 2014		8%	44%	52%	32%	15%	47%	1%	100%
<i>Rappel décembre 2013</i>		<i>11%</i>	<i>49%</i>	<i>60%</i>	<i>29%</i>	<i>10%</i>	<i>39%</i>	<i>1%</i>	<i>100%</i>

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2014. (1) Regroupement des associations agissant en matière de santé, de social et d'humanitaire. (2) Regroupement des associations agissant dans le domaine des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Le secteur du sport est en meilleure situation (61%), de même que les associations qui n'ont pas de salarié (58%), et que celles qui disposent d'un budget situé entre 10.000 et 50.000 euros (59%). Inversement, la proportion des réponses positives est au plus bas dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire (43%), parmi les petits employeurs, comportant entre 1 et 5 salariés, et parmi les associations dont le budget se situe entre 50.000 et 150.000 euros (39%).

On ressent ici les difficultés de certaines associations un peu moins bien armées pour rechercher des financements et/ou pour répondre à des appels d'offre ou à des appels à projet.

Concernant les grandes associations, dont certaines sont bénéficiaires des fonds européens, on ne négligera pas le trouble qu'ont pu ressentir les dirigeants. En effet, l'année 2014 a constitué une transition entre la programmation 2007-2013 et le nouveau septennat 2014-2020. La négociation a été longue avec les autorités européennes, avec beaucoup d'incertitudes concernant les priorités inscrites dans le nouveau programme et les montants alloués. Du reste, pour les cinq fonds européens¹² cumulés, les montants vont passer pour la France, de 23,3 milliards d'euros sur la période 2007-2014, à 14,2 milliards pour la période 2014-2020. Incertitudes, changements de règles et parfois d'interlocuteurs, à tel point que certains parlent de 2014, comme une année « blanche », ou plutôt noire...

¹² Fonds européen de développement régional, Fonds social européen, Fonds de cohésion, Fonds européen agricole pour le développement rural et Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche. Pour consulter la liste des projets soutenus au titre des deux premiers : <http://cartobenef.asp-public.fr/cartobenef/>

Au bilan, en décembre 2013, un responsable sur dix se disait dans une position financière très difficile, et cette proportion a très largement augmenté en décembre 2014, pour se situer à 15% en moyenne. En projection, cela veut dire que près de 200.000 associations sont aujourd’hui en détresse.

2 – LA RESSOURCE HUMAINE BENEVOLE

Tableau 8 : Depuis la rentrée, comment jugez-vous la situation de votre association, concernant le bénévolat (nombre, disponibilité, savoir-faire...) ?

Eléments de tris		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
Secteurs	Sanitaire et social	6%	41%	47%	38%	13%	51%	2%	100%
	Culture	9%	39%	48%	41%	10%	51%	1%	100%
	Sport	7%	41%	48%	44%	8%	52%	0%	100%
	Loisirs - JEP	13%	46%	59%	31%	9%	40%	1%	100%
	Autres	11%	37%	48%	38%	13%	51%	1%	100%
Effectifs	Pas de salarié	8%	37%	45%	40%	14%	54%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	10%	36%	47%	43%	9%	52%	1%	100%
	3 à 5 salariés	7%	46%	53%	38%	8%	46%	1%	100%
	6 à 19 salariés	13%	46%	59%	31%	8%	39%	2%	100%
	20 salariés et +	6%	53%	59%	31%	8%	39%	2%	100%
Budget en euros	Moins de 10 000	8%	32%	40%	41%	17%	58%	2%	100%
	De 10 000 à 50 000	10%	39%	49%	43%	8%	51%	0%	100%
	50 000 à 150 000	8%	42%	50%	38%	12%	50%	0%	100%
	de 150 000 à 500.000	13%	48%	61%	30%	7%	37%	2%	100%
	Plus de 500.000	6%	52%	58%	33%	7%	40%	2%	100%
Ensemble associatif en décembre 2014		10%	38%	48%	40%	11%	51%	1%	100%
<i>Rappel décembre 2013</i>		7%	41%	48%	38%	13%	51%	1%	100%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2014.

C’est cette fois le secteur des loisirs, de la jeunesse et de l’éducation populaire qui semble un peu moins souffrir (59%), du point de vue de la ressource humaine bénévole. Logiquement, les très petites associations sont dans une situation plus tendue, dans la mesure où elles n’ont que le bénévolat pour fonctionner.

Dans les associations comportant des salariés, on retiendra que la tension est moindre, dans la mesure où les dirigeants peuvent mieux répartir les missions. Pour autant, si la tension est par trop transférée vers la direction salariée d’une grande association, on peut craindre, à terme, que la place des bénévoles soit réduite, jusqu’à ce qu’ils deviennent un jour des « faire-valoir » d’un projet et d’une gestion qui les dépasse.

Au-delà de ce tableau, nous avons remarqué que la situation est un peu plus tendue lorsque l’association est installée et agit en milieu rural.

3 – QUEL DIAGNOSTIC GENERAL ?

Tableau 9 : Depuis la rentrée de septembre, comment jugez-vous la situation générale de votre association (actions, missions, projets) ?

Eléments de tris		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
Secteurs	Sanitaire et social	8%	51%	59%	34%	6%	40%	1%	100%
	Culture	8%	53%	61%	32%	7%	39%	0%	100%
	Sport	10%	58%	68%	28%	3%	31%	1%	100%
	Loisirs - JEP	9%	56%	65%	28%	7%	35%	0%	100%
	Autres	13%	44%	57%	35%	7%	42%	0%	100%
Effectifs	Pas de salarié	11%	52%	63%	30%	6%	36%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	7%	53%	60%	32%	8%	40%	0%	100%
	3 à 5 salariés	10%	54%	64%	28%	6%	34%	2%	100%
	6 à 19 salariés	9%	52%	61%	35%	4%	39%	0%	100%
	20 salariés et +	7%	51%	58%	39%	3%	42%	0%	100%
Budget en euros	Moins de 10 000	11%	48%	59%	32%	8%	40%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	8%	58%	66%	29%	4%	33%	1%	100%
	50 000 à 150 000	10%	51%	61%	33%	6%	39%	0%	100%
	de 150 000 à 500.000	12%	53%	65%	28%	8%	34%	1%	100%
	Plus de 500.000	5%	54%	59%	37%	3%	40%	1%	100%
Ensemble associatif en décembre 2014		11%	52%	63%	30%	7%	37%	-	100%
<i>Rappel décembre 2013</i>		12%	55%	67%	28%	5%	33%	-	100%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2014.

Le diagnostic positif est plus fréquent lorsque l'on se situe dans le secteur du sport (68%), des loisirs et de l'éducation populaire (65%), et un peu moins partagé dans le secteur social (59%). La taille des associations est également un critère discriminant, que ce soit au regard de la présence et du nombre des salariés, ou que ce soit en fonction du budget.

Les plus grandes associations, comportant plus de 20 salariés et généralement un budget largement supérieur à 500.000 euros, sont proportionnellement plus nombreuses à la peine. Une projection de ces résultats permet d'évaluer à environ 90.000, le nombre des associations en grande difficulté.

C – QUELLES PERSPECTIVES POUR LE DEBUT 2015 ?

1 – LA SITUATION GENERALE DES ASSOCIATIONS

Tableau 10 : Comment voyez-vous la situation de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?

Éléments de tris		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
Secteurs	Sanitaire et social	5%	39%	44%	47%	7%	54%	2%	100%
	Culture	8%	40%	48%	45%	7%	52%	0%	100%
	Sport	8%	51%	59%	36%	5%	41%	0%	100%
	Loisirs - JEP	10%	45%	55%	38%	7%	45%	0%	100%
	Autres	9%	41%	50%	40%	10%	50%	0%	100%
Effectifs	Pas de salarié	8%	46%	54%	40%	6%	46%	0%	100%
	1 ou 2 salariés	7%	43%	50%	39%	11%	50%	0%	100%
	3 à 5 salariés	10%	33%	43%	47%	8%	55%	2%	100%
	6 à 19 salariés	5%	47%	52%	41%	7%	48%	0%	100%
	20 salariés et +	5%	38%	43%	50%	7%	57%	0%	100%
Budget en euros	Moins de 10 000	9%	43%	52%	41%	6%	47%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	7%	48%	55%	38%	6%	44%	1%	100%
	50 000 à 150 000	8%	40%	48%	43%	9%	52%	0%	100%
	de 150 000 à 500.000	11%	38%	49%	43%	8%	51%	0%	100%
	Plus de 500.000	3%	41%	44%	48%	8%	56%	0%	100%
Ensemble associatif en décembre 2014		9%	45%	52%	38%	9%	47%	1%	100%
<i>Rappel décembre 2013</i>		7%	50%	57%	38%	5%	43%	1%	100%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2014.

Le pronostic pour les mois à venir est meilleur dans le secteur du sport (59%), et nettement plus réservé dans le secteur sanitaire et social (44%). Cela est assez souvent corrélé à la taille des associations : les plus petites, sans salarié, sont 54% à afficher un pronostic positif, contre seulement 43% de celles qui ont plus de 20 salariés.

Nous avons croisé les résultats portant respectivement sur le présent et sur l'avenir. Le jugement porté sur la situation générale de l'association, depuis la rentrée, influence sans surprise le jugement porté sur les prochains mois : un contexte jugé satisfaisant encourage l'optimisme. Pour autant, 28% des responsables qui considèrent que la situation de leur association est aujourd'hui bonne, appréhendent tout de même l'avenir, et inversement, 14% de ceux qui la décrivent difficile aujourd'hui, croient en un avenir meilleur.

2 – LES PROJETS POUR LES MOIS A VENIR

Tableau 11 : Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – au début 2014 ?

Éléments de tris		Oui	Peut-être	Probablement pas	Non	Envisagent une réduction de l'activité	Pas assez d'éléments pour répondre	NSP	Total
Secteurs	Sanitaire et social	34%	31%	14%	8%	8%	3%	3%	100%
	Culture	38%	26%	13%	11%	9%	2%	1%	100%
	Sport	25%	23%	27%	16%	7%	2%	0%	100%
	Loisirs - JEP	27%	33%	21%	7%	9%	3%	1%	100%
	Autres	35%	34%	15%	5%	8%	2%	1%	100%
Effectifs	Pas de salarié	29%	28%	19%	11%	9%	2%	2%	100%
	1 ou 2 salariés	31%	26%	19%	11%	9%	3%	1%	100%
	3 à 5 salariés	39%	32%	14%	6%	8%	1%	0%	100%
	6 à 19 salariés	29%	40%	16%	8%	4%	4%	0%	100%
	20 salariés et +	39%	27%	19%	7%	6%	3%	0%	100%
Budget en euros	Moins de 10 000	25%	28%	19%	11%	10%	4%	3%	100%
	De 10 000 à 50 000	31%	26%	20%	14%	6%	2%	1%	100%
	50 000 à 150 000	37%	29%	15%	7%	8%	1%	2%	100%
	de 150 000 à 500.000	35%	33%	17%	7%	6%	2%	0%	100%
	Plus de 500.000	36%	33%	17%	5%	7%	3%	0%	100%
Ensemble associatif en décembre 2014		30%	28%	19%	11%	8%	3%	1%	100%
<i>Rappel décembre 2013</i>		31%	30%	20%	10%	5%	3%	1%	100%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2014.

Légitimement, mais dans une proportion assez limitée, 4% des responsables associatifs préfèrent ne pas répondre à cette question. Les réponses positives se répartissent en deux groupes équivalents : d'une part, 30% des dirigeants sont déterminés, surtout dans le secteur de la culture (38%) et dans le domaine sanitaire social (34%) ; d'autre part, 28% n'écartent pas l'hypothèse de nouveaux projets ou d'une extension de leur activité. Ensemble, ces deux groupes représentaient 61% des répondants en décembre 2013, et ils sont 58% en décembre 2014.

Inversement, le groupe des répondants indiquant au contraire une réduction de l'activité s'est sensiblement renforcé, passant en un an de 5% à 8% des répondants. Autour de cette moyenne, les plus petites associations, dont le budget est inférieur à 10.000 euros, sont proportionnellement les plus nombreuses (10%).

On ne sera pas surpris des résultats de ce nouveau croisement des réponses : plus la situation d'aujourd'hui est jugée favorable, plus les projets sont nombreux. Cependant, malgré une situation jugée « difficile », la moitié des responsables s'apprentent tout de même à mettre en œuvre de nouvelles actions ou du moins à l'envisager sérieusement.

Dans ce contexte, transpire aussi la nécessaire montée en puissance de la capacité des réseaux eux-mêmes. Dans des domaines où ils sont très organisés, comme le secteur sanitaire et social, et bien sûr le sport, ils ont une fonction de représentation mais aussi d'accompagnement. Ils sont précieux face aux difficultés, aux mutations en cours, et peuvent encourager les associations dans leurs ambitions, notamment en lien avec les pouvoirs publics, Etat et les collectivités. On voit aussi se développer des actions transversales, mobilisant plusieurs réseaux associatifs sur un même territoire.

3 – LES PRINCIPAUX SUJETS D’INQUIETUDE

Clairement, la situation s’est tendue sur deux sujets intimement liés : l’évolution des politiques publiques n’était mentionnée que par 33% des répondants, en décembre 2013, et elle l’est par 43% d’entre eux, en décembre 2014. Dans le même temps, la situation financière préoccupait 43% des dirigeants, et elle figure aujourd’hui en premier rang, avec 52% des répondants, devant la question du bénévolat. Ces tensions apparaissaient déjà dans l’enquête du printemps dernier. S’ajoutent aujourd’hui des inquiétudes plus fortes en ce qui concerne les relations avec les collectivités territoriales (32% pour 27%), depuis que les réformes territoriales commencent à se traduire dans les faits.

Tableau 12 : Si vous avez des sujets d’inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?

Thèmes/ Budget en euros	Moins de 10000	De 10000 à 50000	De 50 000 à 150 000	De 150000 à 500000	Plus de 500000	Ensemble décembre 2014	Rappel déc. 2013
La situation financière	43%	44%	67%	72%	66%	52%	43%
Les ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités de l’association	58%	52%	43%	28%	29%	48%	54%
L’évolution des politiques publiques	30%	41%	54%	64%	67%	43%	33%
Le renouvellement des dirigeants bénévoles	40%	54%	45%	31%	40%	42%	43%
Les relations avec les collectivités territoriales	27%	28%	38%	40%	44%	32%	27%
Les moyens matériels, y compris les locaux	31%	28%	30%	26%	19%	29%	29%
Les relations avec les services de l’Etat	13%	18%	24%	25%	31%	20%	19%
La diminution du nombre d’adhérents	27%	22%	16%	13%	14%	20%	26%
La motivation et l’investissement des membres de l’équipe dirigeante	22%	21%	22%	12%	11%	19%	21%
La concurrence éventuelle avec le secteur privé lucratif	5%	9%	11%	14%	26%	10%	8%
Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises	10%	9%	19%	8%	7%	10%	10%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2014.

Par rapport à décembre 2013, les dirigeants retiennent un nombre moins élevé de préoccupations, comme si dans un contexte de plus en plus difficile, ils souhaitaient mettre l’accent sur l’essentiel. On voit ainsi plusieurs sujets d’inquiétude rester au même niveau que l’année dernière : le renouvellement, tout comme la motivation et l’investissement des dirigeants bénévoles, les moyens matériels ou encore les relations avec les partenaires privés.

Deux préoccupations sont en retrait : la diminution du nombre d'adhérents (de 26% en décembre 2013 à 20% en décembre 2014) et les ressources humaines bénévoles (de 54% à 48%). Cela pourrait traduire le réflexe, dans un contexte toujours difficile, d'aller à l'essentiel. Car la situation, de ces deux points de vue, ne semble pas s'être améliorée : qu'il s'agisse de la situation économique des ménages qui leur donnerait plus de facilités pour adhérer à des associations ; ou qu'il s'agisse des témoignages des responsables d'associations dont 51% expriment, dans cette même enquête, des difficultés sur les questions liées au bénévolat.

Dans ces conditions, le risque pourrait être pour les dirigeants de se concentrer sur une logique de production strictement économique qui s'éloignerait du projet associatif, oubliant un peu la dimension relation, éducation populaire, expérimentation citoyenne et démocratique. Ceci dans une sorte de résignation à ce que les associations ne deviennent que des prestataires, des petites mains masquant les lacunes de la collectivité. Elles ne seraient alors plus considérées, et oublieraient peu à peu de se considérer comme ces experts et ces acteurs irremplaçables, aux côtés des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Au-delà de ces tendances générales, l'analyse selon la taille des associations montre que les points de crispations sont bien différents : dans les petites associations, la ressource humaine bénévole arrive toujours nettement en tête des préoccupations ; dans les grandes associations, ce sont les sujets financiers et l'évolution des politiques publiques qui préoccupent le plus. Dans les plus grandes, ce sujet vient même au premier rang, juste avant celui des finances, et naturellement en lien avec lui. Il intègre l'évolution des politiques européennes, comme une préoccupation toute aussi légitime, pour les associations bénéficiaires, que celle qui est relative aux politiques nationales.

En relation avec la ressource humaine bénévole, la motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante demeurent un sujet de préoccupation pour environ 20% des répondants, d'autant plus que l'association est de petite taille.

Les relations avec les collectivités territoriales préoccupent aujourd'hui 32% des répondants, davantage qu'en décembre 2013 (27%), et d'autant plus que l'association est importante. La taille de l'association intervient de la même façon, pour ce qui concerne les relations avec les services de l'Etat.

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org. R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

ANNEXE

DEFINITIONS ET PRECISIONS METHODOLOGIQUES SUR L'EMPLOI

- **Champ de l'étude**

L'observation des associations employeurs porte sur le groupe, pris dans son ensemble, comportant les associations non déclarées (9210), les associations déclarées (9220), les associations d'utilité publique (9230), les associations de droit local (9260), les associations déclarées « entreprises d'insertion par l'économie » (9221) et les associations intermédiaires (9222). Les secteurs d'activités s'appuient sur la nomenclature d'activité française (NAF) révisée en 2008.

- **Une unité de compte : l'établissement**

L'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.

- **La notion d'emploi**

Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).

Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.

- **Le secteur concurrentiel** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).

- **La masse salariale totale ou l'assiette déplafonnée** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

- **Les données corrigées des variations saisonnières (CVS)** correspondent aux données désaisonnalisées, pour corriger notamment l'impact des versements des primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Elles sont ensuite analysées à l'aide de deux indicateurs complémentaires : le glissement trimestriel (GT) et le glissement annuel (GA).

- **Le glissement trimestriel (GT)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

- **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre correspondant de l'année précédente.